



LE LOUP

MARSEILLANAIS

Association Loi 1901 créée le 21 octobre 1981
N° W341000377

Objet : Assemblée Générale ordinaire du 5 décembre 2023

Compte rendu de la séance (3 pages)

1- Préambule : Début de la séance à 17h00

Vérification de la fiche de présence et des procurations.

Présents 41 + 22 procurations soit 63 adhérents représentés sur 84 inscrits.

Le quorum étant atteint, la séance peut se tenir.

Particularité cette année : le déroulé de la séance se fait grâce à un fichier Power Point projeté sur un écran.

2- Compte rendu de la séance

Le secrétaire présente à l'assemblée l'ordre du jour en sept points sur la première vue, ainsi que la composition du comité d'administration pour les nouveaux adhérents.

2.1 - le mot du président

Le président souhaite la bienvenue aux membres, et rappelle la raison sociale de notre association qui est de pratiquer notre passion la pêche en mer, la préservation de l'état d'esprit et déplore le manque de participation de nombreux adhérents au cours des activités festives. Elles sont faites pour entretenir une saine ambiance au sein du club et devraient voir une présence accrue de ses membres.

2.2 - Rapport moral

Gilles nous présente le rapport moral pour l'année écoulée, au 30 novembre 2023 nous étions 84 adhérents, en nette hausse par rapport à l'année précédente, le bilan des sorties est positif malgré de nombreuses pannes sur nos bateaux, et une météo capricieuse, à savoir : 63 sorties pour 397 pêcheurs dont 90 adhérents journaliers. Le président en profite pour présenter le nouveau bateau – l'Ajustaire – par quelques photos, qui a aujourd'hui, une capacité de 6 passagers. Jean-Yves notre vice-président a entrepris les démarches pour faire évoluer cette capacité.

2.3 - Rapport financier

Le trésorier de l'association David Bussy présente le bilan financier de l'année 2023 arrêté au 30 novembre, donc sur 11 mois d'activité.

RECETTES			
Recettes	Montant	%	
Subventions	9 500	22%	
63 sorties pêche, 397 pêcheurs (90T)	8 007	18%	
Repas communauté	8 371	19%	
vente le Loup	8 000	18%	
Cotisations membre 2023	4 656	11%	
Vie Associative	4 297	10%	
Ventes de produits	405	1%	
Dons divers	103	0%	
Total Recettes	43 339 €		
Adhérents 2024	882		
	44 221 €		

DEPENSES			
Dépenses	Montant	%	
Achat Bateau	13 000	29%	
Entretien bateaux :	10 873	25%	
Evénements	6 328	14%	
Places aux ports	5 573	13%	
Achat Gasoil	3 342	8%	
Assurances et FNPP	1 609	4%	
Vie associative	1 508	3%	
Comm, banque, Divers	1 020	2%	
Matériel de pêche	649	1%	
Taxes bateaux	433	1%	
Total Dépenses	44 335 €		

Au 30 novembre 2023, le montant des recettes soustrait aux dépenses laisse apparaître un déficit de 996 €.

La situation bancaire au 30/11/2023 conduit un solde positif de 14.628 €, dont 13.500 € en compte épargne.

Les sorties de pêches ont été analysées ainsi que leurs impacts financiers :

Il y a en moyenne 6 sorties / mois et 6 pêcheurs par sortie (+1 pilote)

La perte par sortie est de 60 € en calculant avec un périmètre intégrant 4.500 € de subventions,

Le gain par sortie est de 19 € en intégrant dans les calculs toutes les subventions.

Remarque est faite à l'assemblée sur le **risque financier existant** en n'utilisant pas la subvention de 5.000 € à ce à quoi elle est destinée, investissement pour le futur et, non au fonctionnement quotidien de l'association.

Les comptes ont été « audités » par un membre de l'association qui n'a pas émis de remarques négatives sur la tenue des comptes.

2.4 - Tarifs 2024

Présentation des tarifs cotisation et sorties pour 2024 : cotisation adhérent 120 € - tarif sortie pêche 15 € pour les membres et 50 € pour les adhérents journaliers. 40 € pour les sorties Thon et 80 € pour les invités (sous forme de carte cadeau à offrir, il y a déjà une demande pour Noël).

2.5 - Perspectives pour 2024

Le président poursuit en présentant les perspectives pour 2024, maintient des effectifs si possible, mise aux normes de L'AJUSTAIRE, promotion de nos pratiques durables (respect des mailles poissons), mise en place de journées d'initiation avec les jeunes de Marseillan en liaison avec la mairie, rafraîchir et agrandir notre local, Gilles aborde ensuite la question de l'intégration d'adhérents propriétaires de bateaux afin qu'ils puissent bénéficier des avantages de l'association tout en restant conforme à nos statuts, Ce qui déclenche une vive réaction de la part d'un adhérent, afin de répondre à cette question un groupe de travail va être constitué par Alain notre webmaster.

2.6 - Votes

Le secrétaire propose un vote à main levée pour :

- Le rapport moral : **vote à l'unanimité**
- Le rapport financier : **vote à l'unanimité**

2.7 - Renouvellement au conseil d'administration

Plusieurs membres du bureau du bureau et du conseil d'administration arrivent en fin de mandat : Gilles BENEZECH – Jean Yves DUCHAINE – Philippe LECLERC – Elian BELBEZE et Francis VINDEL, tous ont fait acte de candidature pour renouveler leurs mandats. Un troisième vote est proposé aux adhérents.

Vote : les candidatures sont acceptées par vote à mains levées à l'unanimité.

Le conseil d'administration se réunira prochainement pour élire les membres du bureau.

Questions/Réponses : à Daniel qui s'interroge sur le tarif sortie pêche et les coûts d'entretien du Marseillanais, à Graham – nouvel adhérent britannique - qui souhaite une formation pour piloter nos bateaux, et enfin une question sur les techniques de pêche, comme celle aux congrès – bonites – ou à la traine.

Jean-Claude NEEL, responsable des sorties prend la parole pour expliquer les différentes manières de répondre à une proposition de sortie en mer, avec comme objectif de n'oublier ou d'avantager personne.

Le président clôture la séance à 19h

A l'issue de cette assemblée générale les adhérents partagent le pot de l'amitié.

Gilles Benezech
Président

